



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3878

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association Maison des jeunes et de la culture (MJC) Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un événement en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Desbos

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3878**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Pôle métropolitain - Attribution d'une subvention à l'association Maison des jeunes et de la culture (MJC) Presqu'île Confluence pour l'organisation d'un événement en résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Syndicat mixte créé en 2012, le Pôle métropolitain réunit Saint-Étienne Métropole, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, la Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL) et la Métropole de Lyon, afin de favoriser des coopérations dans les domaines de la mobilité, du développement économique, de l'aménagement, de la culture et du tourisme.

Afin de faire rayonner sur l'ensemble du territoire du Pôle métropolitain les grands événements que sont les Biennales de la danse et d'art contemporain pour la Métropole, Jazz à Vienne pour Vienne-Condrieu-Agglomération, la Biennale du design pour Saint Etienne Métropole, le festival Nouvelles voix en Beaujolais pour la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône et la biennale des arts du cirque pour la CAPI, chaque agglomération organise des manifestations en résonance à ces propositions.

Créé en 2005, le festival Nouvelles voix en Beaujolais, porté par la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône et le théâtre de Villefranche, verra sa 15^{ème} édition se dérouler du 19 au 23 novembre 2019. Dédié à la jeune création dans le domaine des musiques actuelles, ce festival, éclaté sur 5 villes et plusieurs lieux (théâtres, mairies, centres culturels, auditoriums, etc.), attire environ 4 300 spectateurs par sa programmation constituée de 35 concerts payants et gratuits en moyenne, de soutien et d'accompagnement à la création artistique (accueils en résidence de jeunes groupes, scènes découvertes) et d'actions culturelles.

II - Objectifs

Dans ce cadre et en lien avec l'organisation des Nouvelles voix, la Métropole souhaite soutenir le projet porté par l'association MJC Presqu'île Confluence visant à proposer aux spectateurs de la Métropole, une résonance à la 15^{ème} édition du festival caladois.

L'association MJC Presqu'île Confluence, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objet de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Elle gère le Marché Gare, salle de concerts et de résidences de musiques actuelles, dédiée au repérage, à la diffusion et à l'accompagnement d'artistes. D'une jauge de 300 places, cette salle sert l'émergence d'esthétiques actuelles et de nouveaux professionnels. Labellisée scène de musiques actuelles (SMAC) par l'État et membre de la scène de musique métropolitaine (S2M) avec l'Épicerie Moderne (Feyzin), la Machinerie - Bizarre ! (Vénissieux) et le Périscope (Lyon), le Marché Gare accueille en moyenne 150 groupes et artistes par an pour 50 à 60 levers de rideau.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2018 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2018-3091 du 5 novembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € au profit de la MJC Presqu'île Confluence pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais.

Une soirée-concert a été organisée le 29 novembre 2018 dans la salle de musiques actuelles de Feyzin - l'Épicerie Moderne - en raison des travaux en cours au Marché Gare. La programmation a été établie en lien avec celle des Nouvelles voix, proposant, pour ouvrir la soirée, une seconde représentation de la création 2018 du festival. Ce spectacle, associant les artistes Mehdi Krüger & Ostax à la classe de musiques actuelles du Conservatoire à rayonnement intercommunal de Villefranche sur Saône, aura ainsi pu bénéficier d'une nouvelle visibilité, dans un lieu à la programmation renommée tel que l'Épicerie Moderne. Ensuite, le public a pu découvrir le groupe Grand Blanc, auteur d'un nouvel album sorti à l'automne 2018, mêlant instrumentations indie rock et textes en français. Ayant été programmé au Marché Gare en avril 2016 puis par les Nouvelles voix en novembre 2016, ce groupe est une illustration concrète des ponts artistiques existants entre les 2 programmations, notamment autour de la défense de la nouvelle garde française.

Rassemblant plus de 250 personnes, cette soirée a pleinement rempli ses objectifs et conforté l'envie du Marché Gare et des Nouvelles voix de poursuivre leur collaboration en 2019.

IV - Programme de la manifestation 2019 et budget prévisionnel

La Métropole souhaite soutenir pour la 3^{ème} année consécutive un projet porté par le Marché Gare visant à offrir aux habitants et aux touristes une résonance à l'édition 2019 du festival Nouvelles voix en Beaujolais. Le Marché Gare étant toujours en travaux, il proposera à nouveau une programmation hors les murs.

La soirée sera organisée à la Machinerie - Bizarre !, salle de musiques actuelles située à Vénissieux et acteur de la S2M. Elle aura lieu le 13 décembre 2019, en aval du festival Nouvelles voix, prolongeant ainsi l'événement tout en faisant directement écho à sa programmation. Le choix s'est porté sur 2 artistes locaux : Zed Yun Pavarotti et Blu Jaylah qui se situent à la parfaite croisée des lignes artistiques défendues par le Marché Gare, Bizarre ! et le festival Nouvelles voix :

- Zed Yun Pavarotti est un jeune artiste Stéphanois, en pleine émergence sur la scène nationale (sélectionné aux Inouïs du Printemps de Bourges) et dont le 1^{er} Extended Play sortira à l'automne,
- Blu Jaylah, jeune artiste de l'agglomération lyonnaise, est soutenue par Bizarre ! dans le cadre de son dispositif d'accompagnement.

À ce plateau se joindra Nusky, rappeur parisien à l'écriture singulière, développant lui aussi sa notoriété nationale.

V - Budget prévisionnel

Charges	Montant HT(en €)	Produits	Montant HT(en €)
artistique	2 660	billetterie	2 816
technique	1 090	apport MJC Presqu'île Confluence	2 705
accueil artistes	1 140	subvention Métropole de Lyon	5 000
frais de production (régie, sécurité, etc.)	675		
frais généraux (assurance, comptabilité, loyer, etc.)	3 543		
communication / billetterie	1 069		
taxe Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et Centre national des variétés (CNV)	344		
Total	10 521	Total	10 521

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de la MJC Presqu'Île Confluence, dans le cadre des activités du Marché Gare, pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association MJC Presqu'Île Confluence, dans le cadre des activités du Marché Gare, pour l'organisation d'une résonance au festival Nouvelles voix en Beaujolais 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association MJC Presqu'Île Confluence définissant, notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 5 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P33O3589A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.